



# POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## MISSIONS ET VALEURS

Soucieux des valeurs de liberté, d'universalité et d'excellence qui l'ont toujours guidé, le Festival de Cannes révèle et met en valeur depuis plus de soixantequinze ans des œuvres de qualité afin de servir l'évolution du cinéma, favoriser le développement mondial de l'industrie du film et célébrer le 7<sup>ème</sup> art à l'international. Aujourd'hui encore, cette vocation fondatrice constitue le premier article du règlement du Festival.

Très tôt, le Festival s'est également appuyé sur son Marché du Film pour promouvoir la double nature du cinéma, culturelle et économique. Aujourd'hui, il constitue le premier marché du monde et contribue à la robustesse et à la créativité de l'industrie mondiale du cinéma. Ce volet professionnel, indissociable du Festival offre un écosystème riche, humain, ouvert et innovant, qui favorise les rencontres et attire des professionnels du monde entier, en offrant à ses participants des services et des outils ciblés qui leur facilitent l'échange, la négociation, les partenariats, les innovations et la découverte.

Solidement ancré dans son histoire, le Festival porte une attention particulière à l'accueil de la nouveauté et l'originalité. Au fil des années, il a évolué en cherchant à préserver ses trois piliers pour contribuer à la naissance et à la diffusion des films : la célébration du 7<sup>e</sup> art, la découverte de nouveaux talents, l'accueil des professionnels et des journalistes venus du monde entier. Lors de chaque édition, des projets voient le jour, des expériences se transmettent, des cultures se découvrent.

## ENGAGEMENT VIS-A-VIS DES PRINCIPES DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA NORME ISO 20121

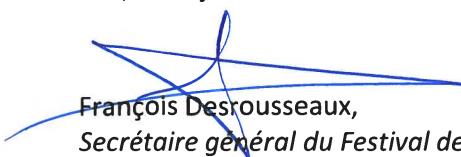
Conscients de l'importance de leur impact, de leur rôle au sein de l'industrie du cinéma ainsi que de leur rayonnement, le Festival et son Marché du Film se sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche volontariste au sein de leur organisation qui a permis, entre autres, d'obtenir en mai 2025, à l'issue de la tenue du Festival de Cannes et du Marché du Film, la certification ISO 20121, pour un cycle de 3 ans. Dans ce cadre, le Festival de Cannes et le Marché du Film, dans une démarche visant à rendre plus responsable l'organisation de leur évènement, se sont fixé les trois enjeux prioritaires suivants :

- Maîtriser l'impact carbone du Festival et améliorer la gestion des déchets ;
- Veiller à ce que les collaborateurs soient dans les meilleures conditions possibles pour obtenir les meilleurs résultats possibles ;
- Réaffirmer la dimension internationale du Festival en s'adressant à un public pluriel.

Pour garantir la mise en œuvre de ces trois enjeux prioritaires, le Festival s'engage à :

- Mobiliser les moyens nécessaires à l'atteinte de ces enjeux ;
- Respecter la norme ISO 20121 ;
- Répondre aux exigences légales et autres exigences applicables ;
- Respecter les principes de l'amélioration continue : évaluer les réalisations menées et prendre en compte les retours d'expérience pour s'inscrire dans une démarche vertueuse et un héritage positif ;
- Intégrer de façon transversale :
  - Le devoir d'inclusion, en consultant les parties intéressées, en partageant avec elles les informations pertinentes et en prenant en considération leurs besoins ;
  - Le devoir de vigilance, en donnant à chacun les moyens d'être acteur et responsable de la politique de développement durable définie ;
  - Le devoir d'intégrité, en accord avec les missions et valeurs du Festival et en cohérence avec les pratiques éthiques des normes internationales et de la norme ISO 20121 ;
  - Le devoir de transparence, en garantissant une communication adéquate en interne et en externe.

Paris, le 14 janvier 2026

  
François Desrousseaux,  
*Secrétaire général du Festival de Cannes*



Guillaume Esmiol,  
*Directeur délégué du Marché du film*